
 LIBERTÉ · ÉGALITÉ · FRATERNITÉ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  PRÉFECTURE DE POLICE	SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES SOUS-DIRECTION DES PERSONNELS SERVICE DU PILOTAGE ET DE LA PROSPECTIVE BUREAU DU RECRUTEMENT ☎ : 01.53.73.53.17 / 27	CANDIDATURE EXTERNE À L'EMPLOI D'AIDE-SOIGNANT – AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE DE LA PRÉFECTURE DE POLICE AU TITRE DE L'ANNÉE 2020
---	--	---

ÉTAT – CIVIL

Monsieur Madame

Nom (*nom de naissance ; en lettres capitales*) :

Nom d'usage (*pour les personnes mariées, veuves ou divorcées*) :

Prénoms (*souligner le prénom usuel*) :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Nationalité française : oui non en cours de naturalisation ¹

Nationalité (*si autre que française*) :

Nom, prénom du père :

Nom de naissance, prénom de la mère :

ADRESSE

N° : Rue :

Code postal : Localité : Pays (*si autre que France*) :

Numéros de téléphone : Domicile : Portable :

Adresse électronique :

SITUATION FAMILIALE

Célibataire Marié(e) Séparé(e) judiciairement

Divorcé(e) Veuf (ve) Concubin(e) Pacsé(e)

Nombre d'enfants à charge :

Nom et prénom du conjoint²:

SERVICE NATIONAL

Situation au regard du service national :

Recensement effectué : oui non ; Journée défense et citoyenneté (JDC-JAPD) effectuée : oui non

Durée des services : du.....au.....

¹ Pour les concours où la nationalité française est exigée, votre nomination par l'administration, en cas de réussite au concours, ne sera effective que si vous obtenez ladite nationalité à la date de la 1^{ère} épreuve.

² ou personne vivant en couple, le cas échéant.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Êtes-vous travailleur en situation de handicap ? : oui non

Si oui, avez-vous besoin d'aménagements ? : oui non

*Il est précisé aux éventuels candidats reconnus travailleurs handicapés par la **commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapés (CDAPH)**, qu'ils devront joindre à leur dossier de candidature la **notification de reconnaissance de travailleur handicapé** établie par la CDAPH. Ils seront ensuite convoqués chez le médecin-chef de la préfecture de police qui déterminera la nécessité d'un tiers temps supplémentaire et/ou l'aménagement de l'épreuve.)*

Titulaire du permis de conduire : oui non Si oui, quelle(s) catégorie(s) :

ÉTUDES / DIPLÔMES / FORMATION PROFESSIONNELLE

Diplôme ou qualification obtenu(e) (*indiquer uniquement le plus élevé*), date d'obtention et établissement de délivrance :

Études / Formation en cours et diplôme / Qualification Préparée :

Si vous n'êtes pas titulaire du diplôme ou titre requis délivré en France,
Précisez ci-dessous votre situation en cochant la case correspondante :

Vous êtes titulaire d'un titre ou d'un diplôme homologué au niveau requis par la commission d'homologation des titres et diplômes de l'enseignement technologique ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) :

Précisez lequel :
(*si vous ignorez si votre diplôme ou titre est homologué ou inscrit au RNCP, renseignez-vous auprès de l'établissement ou de l'organisme qui vous l'a délivré – Joignez la copie*)

Je soussigné(e), certifie sur l'honneur que les renseignements figurant sur le présent imprimé sont exacts et me déclare averti(e) que toute déclaration inexacte me fera perdre le bénéfice d'une éventuelle admission au concours.

En outre, je suis informé(e) qu'en cas de réussite, ma nomination est subordonnée à la visite médicale réglementaire d'aptitude conformément au décret n°87-602 du 30 juillet 1987 modifié.

Fait à _____, le _____

Signature

PIÈCES À FOURNIR

- ❑ ce dossier d'inscription dûment complété, daté et signé ;
- ❑ la photocopie recto-verso de la carte nationale d'identité française en cours de validité ou d'un certificat de nationalité française ou d'une carte de ressortissants des États membres de la Communauté européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen ou d'un justificatif de demande d'acquisition de la nationalité française ou d'un des pays ;
- ❑ la photocopie du diplôme, titre ou qualification exigé (*accompagnée de sa traduction en français effectuée par un traducteur assermenté, le cas échéant*) ;
- ❑ pour les candidats âgés de moins de 25 ans à la date d'ouverture des inscriptions, joindre :
 - soit un certificat de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC ex JAPD) ;
 - soit une attestation provisoire de la participation à la JDC. Cette attestation est délivrée en fonction de la date de convocation du jeune âgé de plus de 18 ans en cours de régularisation de sa situation ;
 - soit une attestation individuelle d'exemption.
- ❑ pour les travailleurs handicapés, fournir l'attestation de reconnaissance de cette qualité délivrée par la CDAPH ;
- ❑ 2 enveloppes suffisamment affranchies portant vos nom, prénom et adresse.